



AGENCE REGIONALE DE SANTE  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES YVELINES  
DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES  
SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT

\*\*\*

143, Bd de la Reine  
78 007 VERSAILLES CEDEX

Tél : 01 30 97 68 28 Fax : 01 39 49 48 10

# QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## RAPPORT ANNUEL

2018

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **GPS&O-SEFO**



*Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement ( SISE-Eaux )*

**Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE**

**DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :**

**Unité de distribution : ANDRESY**

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ANDRESY	en totalité	12 403
CHANTELOUP-LES-VIGNES	en totalité	10 394
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	en totalité	35 019
MAURECOURT	résidences Eperon et Clos des Fauvettes	88
TRIEL-SUR-SEINE	rue des Saussaies	119
	<b>Population totale :</b>	<b>58 023</b>

**Unité de distribution : TRIEL SUR SEINE**

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
TRIEL-SUR-SEINE	- sauf rue des Saussaies	11 803
	<b>Population totale :</b>	<b>11 803</b>

**Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE**

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

**1. L'ORIGINE DE L'EAU**

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).

**2. LA PRODUCTION D'EAU**

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TTP)

**3. LA DISTRIBUTION D'EAU**

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

**DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :**

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

**Unité de distribution : ANDRESY**

*Population desservie: 58023 hab.*

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ALBIEN ANDRESY	000117	CAP	2		
F ANDRESY F6	000122	CAP	2		
F ANDRESY F3	000123	CAP	2		
F ANDRESY F4	000124	CAP	2		
F ANDRESY F7	000125	CAP	2		
F ANDRESY F10	000127	CAP	2		
ACHERES	000364	UDI	1	Permanent	4%
USINE ACHERES	000800	TTP	2		
USINE ANDRESY	000801	TTP	1	Permanent	95%

**Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE**

F ANDRESY F11	001067	CAP	2		
USINE MERY / OISE (95)	001116	TTP	1	Permanent	1%
F ANDRESY F12	001731	CAP	2		
F ANDRESY F13	001732	CAP	2		

**Unité de distribution : TRIEL SUR SEINE**

*Population desservie: 11803 hab.*

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ALBIEN TRIEL	000112	CAP	2		
ACHERES	000364	UDI	2		
ANDRESY	000572	UDI	1	Permanent	2%
F ALBIEN TRIEL ET	000653	TTP	1	Permanent	98%
USINE ANDRESY	000801	TTP	2		
USINE MERY / OISE (95)	001116	TTP	2		

Nota: S = source, F = forage

## Situation administrative des captages d'eau

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Le Plan Régional Santé Environnement 2 indique que les captages alimentant plus de 15000 habitants doivent être protégés d'ici 2015.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux de la Direction Territoriale des Yvelines.

Pour lancer la procédure de protection des captages, une collectivité doit acter son engagement par délibération du conseil syndical ou municipal concerné. Le dossier de DUP complet doit être transmis par la collectivité à l'administration; la Mission interservice de l'eau (MISE) fait office de guichet unique.

La date 10/11/1111 représente une étape réalisée mais dont la date exacte n'est pas connue.

*L'absence de date indique que l'étape n'est pas réalisée.*

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F ALBIEN ANDRESY	FORAGE	ANDRESY	05/11/1983	28/08/1983	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995
F ALBIEN TRIEL	FORAGE	TRIEL-SUR-SEINE	22/05/1997	01/07/1997	01/06/2007	10/03/2008	21/04/2008
F ANDRESY F10	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	05/11/1983	06/04/1992	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995
F ANDRESY F11	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	04/11/1985	16/03/1999	10/11/1111	17/05/1999	18/06/1999

**Situation administrative des captages d'eau**

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F ANDRESY F12	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	18/06/2009	01/10/2008	16/10/2008	06/07/2008	30/07/2008
F ANDRESY F13	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	18/06/2009	01/10/2008	16/10/2008	06/07/2008	30/07/2008
F ANDRESY F3	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	05/11/1983	28/08/1983	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995
F ANDRESY F4	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	05/11/1983	28/08/1983	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995
F ANDRESY F6	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	05/11/1983	28/08/1983	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995
F ANDRESY F7	CHAMP CAPTANT ANDRESY	ANDRESY	05/11/1983	28/08/1983	10/11/1111	23/01/1995	03/02/1995

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Les prélèvements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

**Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.**

**Type de l'installation : CAPTAGE**

**Nom de l'installation : F ALBIEN ANDRESY**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	0,0 %

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
29/03/18	00176899	ANDRESY	F ALBIEN ANDRESY EAU BRUTE	C	N

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Type de l'installation : CAPTAGE**

**Nom de l'installation : F ALBIEN TRIEL**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	0,0 %

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
10/04/18	00177203	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU BRUTE	C	N

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : CAPTAGE  
 Nom de l'installation : F ANDRESY F10

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
29/03/18	00176901	ANDRESY	F ANDRESY F10 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE  
 Nom de l'installation : F ANDRESY F3

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
10/04/18	00177163	ANDRESY	F ANDRESY F3 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.



**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION**

**Nom de l'installation : F ALBIEN TRIEL ET**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
5	100,0 %	100,0 %

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
29/03/18	00176832	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU TRAITEE	C	C
23/05/18	00178236	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU TRAITEE	C	C
20/08/18	00199844	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU TRAITEE	C	C
10/10/18	00201339	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU TRAITEE	C	C
19/12/18	00202461	TRIEL-SUR-SEINE	F ALBIEN TRIEL EAU TRAITEE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION**

Nom de l'installation : **USINE ANDRESY**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
12	100,0 %	100,0 %

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
23/01/18	00175184	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
16/02/18	00176108	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
29/03/18	00176835	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
10/04/18	00177094	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
23/05/18	00178423	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
21/06/18	00198262	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
24/07/18	00199225	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
20/08/18	00200123	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
07/09/18	00200245	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
10/10/18	00201077	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
19/11/18	00201977	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C
19/12/18	00202460	ANDRESY	USINE ANDRESY REFOULEMENT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**

Nom de l'installation : **ANDRESY**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
<b>97</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
04/01/18	00174753	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
10/01/18	00174862	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
12/01/18	00174947	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
15/01/18	00174973	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
19/01/18	00175145	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
22/01/18	00175171	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
25/01/18	00175259	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
30/01/18	00175286	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
02/02/18	00175343	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
06/02/18	00175382	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
08/02/18	00175455	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
12/02/18	00175513	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
16/02/18	00175849	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
20/02/18	00176170	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
23/02/18	00176178	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
26/02/18	00176227	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
06/03/18	00176393	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
09/03/18	00176493	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
20/03/18	00176625	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
22/03/18	00176679	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
23/03/18	00176694	CONFLANS-SAINT-E-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION**

**Nom de l'installation : ANDRESY**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
27/03/18	00176765	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
29/03/18	00176830	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
30/03/18	00176857	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
04/04/18	00176921	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
11/04/18	00177060	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
13/04/18	00177128	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
16/04/18	00177171	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
18/04/18	00177194	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
23/04/18	00177324	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
26/04/18	00177407	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
27/04/18	00177422	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
30/04/18	00177451	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
03/05/18	00177512	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
07/05/18	00177596	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
11/05/18	00177635	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
15/05/18	00177705	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
18/05/18	00177792	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
22/05/18	00178037	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
25/05/18	00177970	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
29/05/18	00177882	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
04/06/18	00178124	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
07/06/18	00178262	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
11/06/18	00178360	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
14/06/18	00178435	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
18/06/18	00198178	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION**

**Nom de l'installation : ANDRESY**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
21/06/18	00198263	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
29/06/18	00198487	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
03/07/18	00198509	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
06/07/18	00198594	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
10/07/18	00198718	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
13/07/18	00198896	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
17/07/18	00199023	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
19/07/18	00199108	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
24/07/18	00199221	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
26/07/18	00199298	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
02/08/18	00199500	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
07/08/18	00199539	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
10/08/18	00199651	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
14/08/18	00199756	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
20/08/18	00199836	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
23/08/18	00199968	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
27/08/18	00199996	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
30/08/18	00200072	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
03/09/18	00200128	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
07/09/18	00200294	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
11/09/18	00200313	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
14/09/18	00200359	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
17/09/18	00200467	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
21/09/18	00200671	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
25/09/18	00200693	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION**

**Nom de l'installation : ANDRESY**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
28/09/18	00200819	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
03/10/18	00200873	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
05/10/18	00200936	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
08/10/18	00201006	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
11/10/18	00201078	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
15/10/18	00201150	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
19/10/18	00201260	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
23/10/18	00201297	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
25/10/18	00201379	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
29/10/18	00201414	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
02/11/18	00201450	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
06/11/18	00201510	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
09/11/18	00201602	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
13/11/18	00201759	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
19/11/18	00201817	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
23/11/18	00201919	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
27/11/18	00202007	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
04/12/18	00202109	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
07/12/18	00202232	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
13/12/18	00202329	CHANTELOUP-LES-VIGNES	POINT MOBILE CHANTELOUP	C	C
14/12/18	00202346	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
17/12/18	00202392	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C
19/12/18	00202422	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
21/12/18	00202482	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C
26/12/18	00202567	ANDRESY	POINT MOBILE ANDRESY	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

**Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION**

**Nom de l'installation : ANDRESY**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
28/12/18	00202623	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	POINT MOBILE CONFLANS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE  
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**

Nom de l'installation : **TRIEL SUR SEINE**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
<b>21</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

**Détails :**

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
04/01/18	00174745	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
25/01/18	00175250	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
02/02/18	00175351	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
26/02/18	00176234	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
27/03/18	00176772	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
13/04/18	00177132	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
03/05/18	00177518	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
25/05/18	00177869	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
04/06/18	00178116	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
29/06/18	00198485	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
06/07/18	00198601	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
26/07/18	00199295	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
20/08/18	00199843	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
03/09/18	00200129	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
20/09/18	00200588	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
03/10/18	00200879	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
23/10/18	00201298	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
06/11/18	00201506	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
20/11/18	00201829	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
04/12/18	00202105	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C
19/12/18	00202425	TRIEL-SUR-SEINE	POINT MOBILE TRIEL/SEINE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.



**Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire**

Le(s) tableau(x) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

Types d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

<b>CAP</b>	<b>F ALBIEN ANDRESY</b>
------------	-------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	4	7,60	7,71	7,85		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,82	0,82	0,82		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,43	0,43	0,43		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,30	0,30	0,30	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés  
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F ALBIEN TRIEL
-----	----------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	4	7,10	7,39	7,86		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,47	0,47	0,47		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,39	0,39	0,39		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,26	0,26	0,26	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés  
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F ANDRESY F10
-----	---------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,31	7,51	7,70		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,22	0,22	0,22		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,29	0,29	0,29		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	55,00	55,00	55,00	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

**Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire**
**CAP F ANDRESY F3**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,00	7,22	7,43		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,96	0,96	0,96		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,14	0,14	0,14		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,08	0,08	0,08	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	3,90	3,90	3,90	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,38	0,38	0,38	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,04	0,04	0,04	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

**Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire**

<b>TTP</b>	<b>F ALBIEN TRIEL ET</b>
------------	--------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	10	7,30	7,80	7,97		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	5	9	10	10		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	5	0,15	0,22	0,27		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	5	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	5	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	2	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	2	0,41	0,42	0,43	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	5	0,90	1,06	1,30	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	

**Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire**

<b>TTP</b>	<b>USINE ANDRESY</b>
------------	----------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	24	6,70	7,24	7,44		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	12	28	32	37		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	12	0,00	0,12	0,25		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	12	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	12	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	4	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	4	0,24	0,27	0,28	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	12	11,20	16,27	22,90	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	4	0,00	0,01	0,01	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	4	0,00	0,01	0,02	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés  
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

**UDI**                      **ANDRESY**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	194	6,60	7,27	7,92		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	97	0,00	0,09	0,33		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	97	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	97	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T	97	0	2	117		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	97	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	4	0,00	0,00	0,00	0.5	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T	93	1,20	16,73	27,20	50	

**UDI**                      **TRIEL SUR SEINE**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	41	6,70	7,68	8,20		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	20	0,00	0,30	1,40		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	21	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	21	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	20	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0.5	

**Unité de gestion et d'exploitation : GPS&O-SEFO    Année : 2018**  
**Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité**  
**de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE**

**CAP F ALBIEN ANDRESY**

<b>Paramètre(s)</b>	<b>Valeur(s) mesurée(s)</b>	<b>Date Prélèvement</b>	<b>Limite(s) de qualité réglementaire(s)</b>
TEMPÉRATURE DE L'EAU	26,9 °C	29/03/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	29,3 °C	19/11/2018	25,00

*Nombre de dépassement des limites de qualité :*

2

**CAP F ALBIEN TRIEL**

<b>Paramètre(s)</b>	<b>Valeur(s) mesurée(s)</b>	<b>Date Prélèvement</b>	<b>Limite(s) de qualité réglementaire(s)</b>
TEMPÉRATURE DE L'EAU	27,8 °C	10/04/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	29,5 °C	19/11/2018	25,00

*Nombre de dépassement des limites de qualité :*

2



**Unité de gestion et d'exploitation : GPS&O-SEFO    Année : 2018**  
**Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité**  
**de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE**

**TTP F ALBIEN TRIEL ET**

<b>Paramètre(s)</b>	<b>Valeur(s) mesurée(s)</b>	<b>Date Prélèvement</b>	<b>Référence(s) de qualité réglementaire(s)</b>
TEMPÉRATURE DE L'EAU	25,2 °C	29/03/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	27,3 °C	23/05/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	26,7 °C	20/08/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	27,2 °C	10/10/2018	25,00
TEMPÉRATURE DE L'EAU	26,9 °C	19/12/2018	25,00

*Nombre de dépassement des références de qualité :*

5

**TTP USINE ANDRESY**

<b>Paramètre(s)</b>	<b>Valeur(s) mesurée(s)</b>	<b>Date Prélèvement</b>	<b>Référence(s) de qualité réglementaire(s)</b>
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE	(4,00) Eau agressive	19/11/2018	2,00

*Nombre de dépassement des références de qualité :*

1

**Unité de gestion et d'exploitation : GPS&O-SEFO    Année : 2018**  
**Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité  
 de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE**

**UDI TRIEL SUR SEINE**

<b>Paramètre(s)</b>	<b>Valeur(s) mesurée(s)</b>	<b>Date Prélèvement</b>	<b>Référence(s) de qualité réglementaire(s)</b>
TEMPÉRATURE DE L'EAU	26,1 °C	06/07/2018	25,00

*Nombre de dépassement des références de qualité :*                      1

Les dépassements de la référence de qualité pour la température sont dûs à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.

Conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, les eaux distribuées doivent être à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement incrustantes.